



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 26 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 18 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86  
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67  
Nombre de procurations : 11

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur David HAEGY
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Madame Danielle JUBAN	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET	Madame Noëlle CABBILLARD
Monsieur Guillaume RUET	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie MODDE	Madame Delphine BLAYA
	Monsieur Olivier MULLER	

### Membres absents :

Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
Monsieur Patrick AUDARD	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Léo LACHAMBRE	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Céline RABUT	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Frédéric GOULIER pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CABBILLARD
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

---

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

### **Convention de partenariat entre Dijon métropole, Dijon Bourgogne Invest et l'Urssaf**

Le projet métropolitain 2022 – 2030 affiche le développement économique comme une priorité sur laquelle la métropole doit s'engager et assumer son rôle de chef de file. En synergie avec ses partenaires, Dijon Métropole œuvre pour accompagner la croissance économique locale et favoriser notamment la création d'emplois sur le territoire. Cette politique d'attractivité menée depuis plusieurs années maintenant repose par exemple sur la création de conditions favorables à l'accueil d'entreprises ou encore sur la structuration des filières d'excellence (santé, numérique, agroalimentaire).

Pour autant, dans l'objectif de guider et évaluer l'action publique, la connaissance et le suivi de l'activité économique apparaît comme essentielle. Dijon Métropole, en partenariat avec Dijon Bourgogne Invest, s'est rapproché depuis plusieurs années de l'URSSAF pour produire des données statistiques sur l'emploi salarié privé à l'échelle infracommunale et son évolution sur le territoire métropolitain.

Ce travail partenarial entre Dijon Métropole, Dijon Bourgogne Invest et l'URSSAF a conduit à mener une expérimentation novatrice sur le plan national à partir de la géolocalisation des données de l'emploi extraites des cotisations collectées par l'URSSAF auprès des établissements présents sur la métropole. Ce rapprochement permettra d'aboutir à la mise en œuvre d'un outil dynamique qui viendra alimenter et consolider les connaissances sur l'emploi au sein de la métropole.

A ce titre, les 3 parties ont décidé de renforcer leur coopération et formaliser ce travail dans le cadre d'une convention de partenariat (dont le projet est annexé à la présente délibération) ; l'URSSAF mettant à disposition ses données et Dijon Métropole et son agence de développement, ses connaissances et analyses du territoire.

Ce travail permettra notamment pour Dijon Métropole :

- d'évaluer le volume d'emploi sur des zones fines du territoire ou par secteur d'activités,
- d'objectiver les évolutions structurelles et conjoncturelles de l'emploi dans la métropole.

### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de convention entre l'URSSAF, Dijon Bourgogne Invest et Dijon Métropole annexé à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et tout acte nécessaire à la bonne exécution de ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 78	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 11 PROCURATION(S)	

